

**COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**  
(résultant de la ScC-SC2)

**DÉBRIS MARINS**  
**UNEP/CMS/COP12/DOC.24.4.1**

**RECOMMANDATIONS POUR LA COP 12**

- Recommandé pour adoption

**COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT**

- Le Comité de session considère que le projet de Résolution couvre convenablement le sujet. Aucun commentaire spécifique n'a été formulé.
- L'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la mer Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS) a invité la CMS ainsi que l'Accord sur la conservation des petits cétacés de la mer Baltique, du nord-est de l'Atlantique et des mers d'Irlande et du Nord (ASCOBANS) et la Société européenne des cétacés (ECS) à organiser un atelier conjoint sur les déchets marins lors de la conférence de l'ECS en 2018.